



**HAL**  
open science

# La requalification permanente des territoires par le tourisme

Jean-Christophe Gay

► **To cite this version:**

Jean-Christophe Gay. La requalification permanente des territoires par le tourisme. Erès. (Re)qualifier les territoires : promesses et actes, 2023, 978-2-7492-7857-5. halshs-04435600

**HAL Id: halshs-04435600**

**<https://shs.hal.science/halshs-04435600>**

Submitted on 2 Feb 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Postface

### La requalification permanente des territoires par le tourisme

Par une approche géohistorique centrée sur notre Hexagone, nous souhaiterions montrer que l'espace touristique est en permanente transformation et ceci depuis les origines de cette activité, c'est-à-dire la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Contrairement à une idée reçue qui conduit à penser que le développement touristique est déterminé par la nature des contrées et serait donc dicté par le milieu physique, avec l'opposition classique littoral/montagne/campagne/ville, nous mettrons en relief dans ce texte le rôle exclusif des sociétés. En effet, ce sont elles et elles seules qui donnent une valeur aux lieux et qui, de la sorte, les élisent ou pas. Si la spectaculaire multiplication des contrées touristiques et la mise en tourisme de lieux qui préexistaient au tourisme, comme les grandes métropoles, sont une conséquence de la démocratisation de celui-ci, elle provient aussi et surtout de l'étonnante diversification des pratiques touristiques, découlant d'un renouvellement du regard sur la nature, dans ses dimensions paysagères et climatiques. Il en résulte de nouvelles sensibilités aux littoraux, à la haute montagne ou aux saisons. Le glissement des pratiques du médical à l'hédonique correspond à l'émergence d'une nouvelle culture du corps qui s'amorce à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Auparavant, sous l'influence des médecins, dans un monde où la mort vous emportait prématurément, où une bonne partie de la population était malade, il pouvait s'agir pour les riches oisifs de se réfugier dans des lieux les préservant des rigueurs du climat. Ainsi est née la Riviera et Nice comme « ville d'hiver ». Aucune autre localité en France n'a une telle histoire partagée avec cette activité. Mais si le tourisme a plus de deux siècles et demi à Nice, il s'est totalement transformé par un changement d'acteurs et de pratiques, avec l'inversion de la saisonnalité, le déclin de l'aristocratie, la démocratisation des vacances ou la concurrence accrue et à l'échelle planétaire d'autres destinations.

Cet exemple nous révèle la plasticité des littoraux. Malgré tous les discours vantant les vertus du « tourisme vert » et son développement, jamais les littoraux n'ont été aussi fréquentés qu'aujourd'hui. Le bain de mer thérapeutique, qu'on note dès les années 1760 à Biarritz en été (Laborde, 2001), laisse place après la première guerre mondiale à un usage hédonique et ludique de la plage. Le bain à la lame disparaît au profit du *Sea, Sand and Sun*, devenus hégémoniques à partir des années 1950. Les 3 S vont profondément transformer l'usage des littoraux français, soumis depuis le XIX<sup>e</sup> siècle à une mise en valeur croissante. L'hivernant n'a plus le monopole. Le participe présent « estivant » est substantivé dans les années 1920, donnant naissance au terme d'« estivant » (*Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert, 1998).

Pour les côtes plus fréquentées, un des symboles de leur dynamisme est la création d'appellations géographiques nouvelles à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et qui sont de véritables marques. Cette choronymie touristique démontre l'entrée de portions entières du littoral dans une logique promotionnelle et concurrentielle. Quand l'avocat, homme de lettres, haut fonctionnaire et dandy Stéphane Liégeard (1830-1925) baptise, en 1887, une mince bande côtière allant de Cassis à San Remo de « Côte d'Azur » (Callais, 2016), il engage un processus concernant les littoraux français les plus touristiques et qui souligne l'intensité de leur mise en tourisme. Cette inventivité choronymique, qui se déploie sur plus d'un demi-siècle, au-delà d'appellations flatteuses et envoutantes (« Côte Vermeille », « Côte d'Argent », « Côte

d'Emeraude », Côte d'Opale », « Côte d'Amour », etc.) correspond à l'émergence de nouvelles identités territoriales sous la forme de marques. Les enjeux sont financiers pour les promoteurs, entrepreneurs, journalistes, banquiers, compagnies ferroviaires, notables locaux, etc. (Bertho-Lavenir et Latry, 2007).

La Côte d'Azur joue le rôle de pionnier dans l'évolution des littoraux français. Avant les autres, le camping explose au début des années 1950, par la démocratisation de l'automobile. Villeneuve-Loubet se targue, dans les années 1950, d'être la commune française qui en compte le plus. Il y en avait une trentaine, fréquentée par une clientèle populaire mais aussi aisée (Boriosi, 2017). La navigation de plaisance est en plein boom, comme le révèle l'apparition du mot « nautisme » en 1966 (*Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert, 1998), la même année que le permis de la marina de Port-Grimaud est délivré et l'année suivant l'inauguration de Port-Canto à Cannes, premier port européen financé par des fonds privés établi sur le domaine public. Les ports de plaisance se multiplient, corrélativement avec la fabrication en série de bateaux en polyester, la multiplication des écoles de voile ou la médiatisation de la course au large avec la victoire d'Éric Tabarly (1931-1998) dans la Transat anglaise de 1964 (Bernard, 2016). D'autres pratiques nautiques sont venues se rajouter, avec d'abord le surf sur les côtes aquitaine et landaise, puis, plus récemment, la planche à voile, le *kitesurf* et, dernièrement, le *stand up paddle*. Le surf marque de plus en plus le littoral aquitain, avec la multiplication des clubs, des écoles pour son apprentissage et d'une communication touristique reposant sur cette activité valorisante. Celle-ci rajeunit l'image de certaines destinations, telle Biarritz, ou constitue un outil de promotion particulièrement efficace, comme pour Lacanau ou Hossegor. Du côté des engins propulsés, les jetskis, les bouées tractées voire les *flyboards* sont devenus courants sur nos côtes.

La montagne est aussi concernée avec les « nouvelles glisses » qui renouvellent l'intérêt pour les stations de sport d'hiver, avec le *snowboard* et d'autres pratiques plus pointues tels le *ski freeride* ou le *snowkite*. L'été, les parcours acrobatiques en forêt (PAF) dits aussi « accrobranches », les *via ferrata*, les *via cordata*, le *mountain bike*, devenu VTT (vélo tout-terrain), les tyroliennes géantes et les activités d'eau vive comme l'*hydrospeed*, le *rafting* ou le *canyoning* complètent ces « sports californiens » combinant jeunesse, liberté, vitesse, risque et/ou technicité. Le début des années 1980 correspond à une rupture profonde. Se met en place progressivement une offre d'encadrement et un secteur marchand, avec la multiplication de prestataires de loisirs sportifs. Cette dynamique aboutit à l'émergence de la notion d'Unité touristique de pleine nature (UTPN) à partir de l'aménagement en Lozère de l'« Espace aventure des gorges du Haut-Chassezac » à la fin des années 1990 et reposant sur une prise en compte de l'environnement et du patrimoine, sur des activités physiques et l'établissement de règles de gestion (Mao, 2003). Des lieux concentrent cette offre, tels les gorges calcaires du Tarn-Jonte, de l'Ardèche et du Verdon, ou la vallée de l'Ubaye et la haute vallée de la Durance dans les Alpes du Sud.

La diversification et l'accumulation des pratiques se poursuit avec une véritable mise en abyme du tourisme par la patrimonialisation de plusieurs villes ou stations touristiques balnéaires, comme Ajaccio, Menton, Hyères ou Royan qui jouissent du label « Villes et pays d'art et d'histoire ». Le patrimoine balnéaire est de plus en plus reconnu (Toulier, 2010) avec la création d'Aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) de même que

le patrimoine biophysique est notamment valorisé au travers des acquisitions faites par le Conservatoire du littoral.

Pour terminer, on remarque également la mutation du tourisme dans les campagnes, jadis réduites à une fréquentation populaire dénigrée, aujourd'hui spectaculairement revalorisée par un discours très positif que traduit l'expression « tourisme vert » reposant sur une nouvelle sensibilité environnementale. Au-delà de destinations devenues fameuses comme le Lot, la Dordogne ou le Luberon, qui ont émergé depuis les années 1950, c'est un grand nombre de villages qui sont devenus très touristiques. Ce sont des lieux dominés par la résidence secondaire et une offre non-marchande significative. Une grande partie des Alpes du Sud ou du Massif central est dans cette situation de tourisme diffus, avec quelques noyaux d'hébergements marchands dès qu'il y a un plan d'eau, souvent un lac construit pour l'hydroélectricité ou l'alimentation en eau. La pandémie de la covid-19 a mis en relief ces contrées avec la promotion du « tourisme de proximité ».

S'opèrent ainsi, sous nos yeux, des transformations profondes qui traduisent des processus de requalification à l'œuvre à plusieurs échelles et sur des territoires divers. Nous ne sommes pas au bout de nos surprises dans le champ du tourisme. Qui aurait pu croire il y a un quart de siècle que Dubaï deviendrait une destination touristique mondiale ?

### **Bibliographie**

- Bernard N., 2016, *Géographie du nautisme*, Rennes, PUR.
- Bertho-Lavenir C. et Latry G., 2007, « Côte d'Argent, Côte d'Émeraude : les zones balnéaires entre nom de marque et identité littéraire », *Le Temps des médias*, n° 8, p. 105-117.
- Boriosi M., 2017, « Quand le tourisme transforme le paysage : l'exemple de Villeneuve-Loubet pendant les Trente Glorieuses », *Recherches régionales*, n° 212, p. 69-77.
- Callais A., 2016, « La Côte d'Azur : une expression à histoire et géographie variables », *Recherches régionales*, n° 210, p. 6-19.
- Laborde P., 2001, *Histoire du tourisme sur la côte basque 1830-1930*, Biarritz, Atlantica.
- Liégeard S., 1887, *La Côte d'Azur*, Paris, Maison Quantin.
- Mao P., 2003, *Les Lieux de pratiques sportives de nature dans les espaces ruraux et montagnards*, thèse de géographie, université Grenoble-I.
- Toulier B. (dir.), 2010, *Villégiature des bords de mer. Architecture et urbanisme XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions du patrimoine.
- Violier Ph., Duhamel Ph., Gay J.-Ch. et Mondou V., 2022, *Le tourisme en France* (tomes 1 et 2), Londres, ISTE.